

Espace Info énergie

Un conseiller à l'agglo

L'espace info énergie, depuis l'an dernier, a été revu dans sa forme. Financé par l'ADEME, la Région et l'agglomération, cet espace d'information neutre et gratuit pour les habitants qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation énergétique est, sur le secteur de Fécamp, dévolu par convention à l'association InHari, qui intervient également sur le plateau de Caux maritime (région de Doudeville).

Le lundi après-midi et le vendredi, Matthieu Cavallo et Gabriel Perez répondent aux demandes du public, particulier et entreprises, concernant l'amélioration énergétique de leurs bâtiments. L'an dernier, environ soixante-dix contacts ont été pris, dont trente-neuf physiquement. Les agents ne se déplacent pas sur site, mais apportent une orientation sur les aides possibles, un autre regard sur les devis. « Les recherches d'aide financière au projet font partie des premières demandes du public, constate Matthieu Cavallo. En ce moment, je mets particulièrement l'accent sur le chèque éco énergie Normandie, un dispositif de la Région basé sur un audit des travaux à réaliser. Cette étude est financée à hauteur de 800 euros, puis un chèque d'aide aux travaux



Matthieu Cavallo, ici avec Eric Scarano, vice-président de l'agglomération en charge des affaires environnementales

est émis en fonction des économies de consommation d'énergie. Il existe également des aides de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH), et des aides du Département pour l'habitat durable, la lutte contre l'insalubrité, améliorer l'indépendance des personnes en perte d'autonomie. » Le conseiller recommande à ses visiteurs de venir le voir munis,

si possible, de plans, de photos, de devis ainsi que de leur feuille d'imposition pour savoir s'ils sont éligibles aux aides.

Espace info énergie : permanences gratuites dans les locaux de l'agglomération, route de Valmont, le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures. Contact : eie@inhari.fr ou 02.32.08.13.10.